

**CONVENTION DE FINANCEMENT**



Entre,

**La Communauté d'Agglomération du Grand Dole**

Dont le siège est fixé

Place de l'Europe - BP 458 - 39100 DOLE

Représentée par son Président Jean-Pascal FICHÈRE,

Mandaté par le Conseil Communautaire du 21 décembre 2023,

D'une part,

Et

**L'École de Musique de Tavaux, Abergement-la-Ronce, Damparis**

Dont le siège est fixé à TAVAUX (39500), Maison de la Musique, 21 place Saint Gervais

Représentée par sa Présidente, Madame Aline BLANCMUNIER,

Autorisée à contracter la présente convention

D'autre part,

**GRAND DOLE,**

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe

BP 458 - 39109 DOLE

CEDEX

Tel 03.84.79.78.40

Fax 03.84.79.78.43

info@grand-dole.fr

www.grand-dole.fr

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

**Article 1<sup>er</sup> : Objet de la convention**

Par délibération n° GD21/18 du 15 mars 2018, la Communauté d'agglomération du Grand Dole a reconnu d'intérêt communautaire la mise en œuvre et la coordination d'une politique d'enseignement musical et de danse sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, depuis cette date, l'École de Musique de Tavaux-Abergement-Damparis (EMTAD) perçoit une subvention qui a permis, dans un premier temps, d'harmoniser les tarifs avec ceux du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Dole.

Cette subvention vient aujourd'hui consolider le fonctionnement de l'association, soutenir la pluralité des enseignements et les équilibres culturels du territoire.

**Article 2 : Montant de la compensation financière pour 2024**

Le montant de l'aide financière pour 2024 s'élève à 80 000 € (forfait).

**Article 3 : Date d'effet de la convention**

La présente convention prend effet à la date de signature par les parties.

Le versement de cette compensation financière interviendra après signature de la présente convention.

Fait à Dole, en 2 exemplaires,  
le 28 décembre 2023

Pour la Communauté d'Agglomération  
du Grand Dole

Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE

Pour l'École de Musique de Tavaux, Abergement  
la Ronce, Damparis,

La Présidente, Aline BLANCMUNIER



*Avec tous mes remerciements.*

Accusé de réception en préfecture  
039-200010650-20231221-CDCC2023145-CC  
Date de télétransmission : 05/02/2024  
Date de réception préfecture : 05/02/2024